

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à revenir à l'appel des motions?

Des voix: D'accord.

• (2.20 p.m.)

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, la réunion des ministres au sujet du blé est terminée et je voudrais faire part à la Chambre du communiqué que voici:

Les ministres et les fonctionnaires supérieurs responsables représentant les cinq principaux pays exportateurs de blé,—l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Communauté économique européenne et les États-Unis,—se sont réunis à Ottawa les 4 et 5 mai pour discuter des problèmes du marché international du blé, en particulier ceux qui résultent des réserves excédentaires. Après avoir examiné la situation actuelle du marché, les ministres ont noté que les quantités de blé disponibles dans les principaux pays exportateurs allaient constituer un excédent par rapport à la demande prévue dans les pays importateurs au cours de la campagne agricole 1970-1971, et qu'il était impératif de remédier à la surproduction si l'on veut stabiliser le marché international du blé au mieux des intérêts du consommateur et du producteur. Les ministres ont noté que dans certains pays, il est difficile d'étudier la situation du blé séparément, sans tenir compte en même temps des facteurs concernant le marché des provendes.

Les ministres ont reconnu que les cinq grands pays exportateurs de blé partageaient la responsabilité de régler leur production de manière à équilibrer les fournitures de blé avec les possibilités d'écoulement sur le marché international. Les ministres ont estimé que les pays importateurs, et surtout les pays industrialisés, avaient également des responsabilités à cet égard et ils ont décidé qu'il fallait encourager ces pays à accepter de régler leurs propres politiques en vue de l'expansion du marché international du blé.

Les ministres ont noté l'important effort que le Canada a fait pour remédier à la surproduction en réduisant considérablement ses superficies cultivées au cours de la campagne agricole de 1970. Ils ont noté aussi que le gouvernement des États-Unis avait appliqué un programme de réduction des emblavures pendant plusieurs années, que l'Australie avait établi récemment un régime de contingentement destiné à réduire fortement les fournitures de blé et, par ailleurs, que la production de l'Argentine avait fortement baissé ces dernières années en raison de certains facteurs climatiques. Les ministres ont également noté que la C.E.E. étudiait en ce moment des propositions dont l'objet serait d'établir une plus forte différence entre les prix du blé et des céréales secondaires et de diminuer sensiblement les superficies et la main-d'œuvre utilisées dans les secteurs agricoles ces quelques prochaines années.

Les ministres ont reconnu l'urgence de ramener la production à la mesure de la demande. Ils ont convenu que les gouvernements devaient revoir constamment leurs politiques de production de façon à pouvoir prendre les mesures appropriées, et en temps voulu, pour stabiliser le marché international du blé. Les ministres ont noté que les pays producteurs de blé avaient appliqué différentes techniques de soutien du revenu des cultivateurs.

Les ministres sont d'accord que les gouvernements doivent veiller à ne pas prendre des mesures —que ce soit établir de nouveaux programmes ou modifier les programmes actuels— qui puissent précisément stimuler une production non rentable.

Finalement, les ministres ont convenu que leurs gouvernements respectifs veilleront à réexaminer constamment leurs politiques de production, tant à l'exportation qu'à l'importation et, à cet effet, ils ont décidé de se tenir étroitement en contact, pour consultations, et de se réunir à nouveau dans six mois.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, nous sommes heureux de ce que les pays exportateurs de blé aient pu finalement se rencontrer pour étudier le problème de la production excédentaire mais nous remarquons cependant que d'après le communiqué les autres pays n'ont pris aucun engagement ferme d'imiter le Canada en imposant de rigoureuses réductions des emblavures. Nous avons espéré que les ministres canadiens et leurs hauts fonctionnaires auraient insisté auprès des autres nations pour leur faire valoir la nécessité d'un accord multilatéral aux termes duquel aucun pays ne serait contraint d'endosser la charge à lui seul. Nous regrettons que le ministre n'ait pas saisi cette occasion d'assurer à la Chambre et au pays que cela sera fait et que le Canada peut espérer reprendre la production indispensable au maintien d'une économie agricole viable.

Même si lors de la réunion les exportateurs ont convenu qu'on ne devrait pas encourager la production non rentable, le fait est que cela arrive quotidiennement dans d'autres pays. Il suffit de signaler au ministre les arrangements en vertu desquels le Marché commun prime les exportateurs de céréales de France et d'autres pays de la communauté, au détriment de nations comme le Canada qui sont laissées à leurs propres initiatives. Sauf erreur, le Canada est le seul pays au monde où l'on s'attend que les agriculteurs affrontent la concurrence sans aucune assistance gouvernementale. A mon avis, nous les plaçons dans une position intenable en acceptant un système quelconque de gestion des approvisionnements qui ne s'appliquera qu'à nous et qui permettra aux pays exportateurs de l'Europe et d'autres régions de faire les arrangements qui leur conviendront.

Je suis déçu que le communiqué ne permette pas à nos agriculteurs d'espérer qu'à l'avenir le Canada pourra exporter vers un marché qui n'est pas généreusement subventionné par les gouvernements des autres pays exportateurs.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, la journée aurait été plus belle si les nouvelles avaient été meilleures. Ce que j'entends par là, c'est qu'après de longues discussions, les autres pays exportateurs n'ont pas consenti à des réductions importantes de leurs emblavures. Bien sûr, cela n'a probablement pas beaucoup surpris le ministre, puisque les fonctionnaires de son ministère le renseignent sur l'attitude des autres